Suède : le Parlement approuve une révision de la Constitution pour pouvoir révoquer la nationalité de binationaux

11/11/2026 à 19h53



Le Parlement suédois a approuvé mercredi une révision de la Constitution permettant de révoquer la citoyenneté des binationaux s'ils l'ont obtenue de manière frauduleuse ou s'ils ont été condamnés pour des crimes menaçant les intérêts nationaux. L'amendement a été adopté par 292 voix pour et 51 contre. Les organisations de défense des droits de l'Homme ont critiqué cette mesure.

Mais il reviendra au prochain gouvernement de présenter un projet de loi pour le mettre en pratique. Avec cet amendement, il sera possible d'introduire des lois prévoyant que la nationalité suédoise de binationaux puisse être révoquée s'ils l'ont obtenue sur une «base mensongère» ou s'ils ont été condamnés pour des crimes portant gravement atteinte aux «intérêts vitaux» de la Suède.

Le gouvernement de centre-droit sortant, dirigé par le premier ministre Ulf Kristersson et soutenu au Parlement par les Démocrates de Suède, un parti anti-immigration, avait déclaré l'an dernier qu'il réfléchissait à des moyens de retirer la citoyenneté de binationaux condamnés dans des affaires de criminalité organisée. **Il fallait pour cela une révision de la Constitution, qui exige deux votes au Parlement, séparés par une élection. Le vote de mercredi était le second.** […]

Le Figaro